

SERVICE D'UROLOGIE

Typologie <i>Loi hospitalière modifiée 08.03.2018 Art.4 (2)</i>	Service de soins aigus Service hospitalier obligatoire pour les centres hospitaliers				
Définition <i>Loi hospitalière modifiée 08.03.2018 Annexe 2</i>	Un service de diagnostic, de traitement et de suivi, prenant en charge des patients atteints de pathologies innées et acquises de l'appareil et des voies urinaires, pouvant inclure les interventions plastiques et reconstructives et l'oncologie de l'appareil urinaire et de ses annexes. Le service d'urologie dispose d'un accès à un plateau médicoteknique d'imagerie, d'endoscopie et d'investigations fonctionnelles urologiques situé sur le même site et participe aux réunions de concertation pluridisciplinaires pour toute son activité oncologique. Il a recours à au moins un médecin spécialiste en urologie disposant d'un agrément pour l'accès à et l'utilisation de l'équipement de lithotritie extracorporelle.				
Niveau national		Planification¹ <i>(Loi hospitalière modifiée 08.03.2018 Annexe 2)</i>	Autorisations <i>depuis le 01.01.2024</i>	Situation 01.07.2025	Autorisations <i>À partir du 01.01.2026 et jusqu'au 31.12.2030</i>
	Services Antennes	4 services /	4 services Pas d'antenne	4 services Pas d'antenne	4 services Pas d'antenne
	Nombre de lits minimum/service	5 lits	7 lits	6 lits	7 lits
	Nombre de lits au niveau national	80 lits maximum	64 lits	58 lits	64 lits

Situation détaillée par établissement hospitalier				
	CHdN	CHL	CHEM	HRS
Autorisations <i>depuis le 01.01.2024</i>	CHdN-Ettelbruck : 10 lits	CHL-Centre : 7 lits²	CHEM-Esch : 25 lits	HRS-Kirchberg : 22 lits
Localisation du service / antenne et nombre de lits au 01.07.2025	CHdN-Ettelbruck : 10 lits	CHL-Centre : 6 lits	CHEM-Esch : 20 lits³	HRS-Kirchberg : 22 lits
Équipements nécessitant de personnel hautement qualifié ou des conditions d'emploi particulières au 01.07.2025 <i>Loi hospitalière modifiée 08.03.2018 Annexe 3</i>	CHdN-Ettelbruck : 1 laser à usage urologique (Dornier Medilas H 140®)	CHL-Centre : 1 laser à usage urologique (Olympus Medilas®)	CHEM-Esch : 1 unité d'anesthésie (Dräger Perseus A500®)	HRS-Kirchberg : 2 lasers à usage urologique : <ul style="list-style-type: none"> • Lisa Laser Revolix 200® • Lumenis Plasauto Sigma (Pulse 100H)® 1 système robotisé et assisté par ordinateur pour chirurgie endoscopique (Robot Da Vinci Xi®)

Équipements dont la valeur unitaire à neuf dépasse 250 000 euros HTVA au 01.07.2025 <i>Loi hospitalière modifiée 08.03.2018 Art. 14</i>	/	/	CHEM-Esch : 1 table de radiologie télécommandée numérique à usage interventionnel et urologique (Siemens Uroskop Omnia®)	HRS-Kirchberg : 1 table de radiologie télécommandée numérique à usage interventionnel et urologique (Siemens Uroskop Omnia Max®)
Autorisations <i>À partir du 01.01.2026 et jusqu'au 31.12.2030</i>	CHdN-Ettelbruck : 10 lits	CHL-Centre : 7 lits	CHEM-Esch : 25 lits	HRS-Kirchberg : 22 lits

¹La loi du 19 décembre 2025 modifie l'annexe 2 de la loi hospitalière de 2018 et porte le nombre maximal national de lits de 80 à 70 à compter du 1^{er} janvier 2026.

²Autorisation accordée en 2024 pour un lit supplémentaire non directement exploitable au 01.01.2024

³Les lits autorisés n'ont pas été tous déployés au CHEM pour des raisons d'activité (L'analyse de l'activité montrant qu'il n'y avait pas actuellement de besoin d'augmenter les lits dans cette spécialité).